









2024 CALENDRIER!





	JANVIER	
Samedi 6		
Vendredi 12		
Vendredi 19		
Vendredi 26		

	FÉVRIER	
Vendredi 2		
Vendredi 9		
Vendredi 16		
Vendredi 23		

	MARS	
Vendredi 1		
Vendredi 8		
Vendredi 15		
Vendredi 22		
Vendredi 29		

	AVRIL
Samedi 6	
Vendredi 12	
Vendredi 19	
Vendredi 26	

	MAI	
Samedi 4		
Samedi 11		
Vendredi 17		
Samedi 25		
Vendredi 31		

	JUIN	
Vendredi 7		
Vendredi 14		
Vendredi 21		
Vendredi 28		

	JUILLET	
Vendredi 5		
Vendredi 12		
Vendredi 19		
Vendredi 26		

	AOÛT	
Vendredi 2		
Vendredi 9		
Samedi 17		
Vendredi 23		
Vendredi 30		

	SEPTEMBRE
Vendredi 6	
Vendredi 13	
Vendredi 20	
Vendredi 27	

	OCTOBRE
Vendredi 4	
Vendredi 11	
Vendredi 18	
Vendredi 25	

	NOVEMBRE	
Samedi 2		
Vendredi 8		
Samedi 16		
Vendredi 22		
Vendredi 29		

	DÉCE	MBRE
Vendredi 6		
Vendredi 13		
Vendredi 20		
Samedi 28		

1 Vous habitez...

ZONE 5

RUE DE ROUEN SAUMUR + ST-LAMBERT-DES-LEVÉES 1

2 Votre jour de collecte est le **VENDREDI**

- → Les ordures ménagères sont collectées toutes les semaines.
- → Les emballages sont collectés 1 semaine sur 2 (semaines impaires).

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.



Ordures ménagères

4 Jour férié = ma collecte est reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces jours de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.

N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des jours fériés. Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par nos agents.



Merci pour tous vos gestes de tri!

Grâce à vous, nous valorisons vos déchets et préservons mieux l'environnement.

$\mathring{\eta}$ IMPORTANT...

- → Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.
- → Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent.

Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.

- → Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- → Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.
- → Le papier se recycle dans les points d'apport volontaire.



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

→ Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous (mais aussi les déchèteries, bornes textiles, boîtes à livres...) sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.



www.saumur-aggloproprete.fr

f o

Kyrielle /Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR
02 41 50 44 67 /accueil@agglopropre49.fr



DÉCHÈTERIES

SAUMUR

(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

- → DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- → DIMANCHE de 9h30 à 12h

MONTREUIL-BELLAY

(Champ de Liveau) Les Quints

- → LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
- → JEUDI de 9h à 12h
- → SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

ALLONNES

Rue St-Jean-des-Bois

- → LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h
- → MARDI ET SAMEDI de 13h30 à 17h30

VERNANTES

La Maladrie

- → LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
- → SAMEDI de 9h à 12h

LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

- → LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30
- → MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

- → LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h
- → **JEUDI** de 13h30 à 17h30
- → MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

BIODÉCHETS

DÉCHETS ALIMENTAIRES ou DÉCHETS VERTS il existe une kyrielle de solutions pour vos biodéchets!



En conformité avec la **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'**un composteur**. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation *> Pour le réserver, inscrivez-vous sur* www.saumur-aggloproprete.fr.

DÉCHETS ALIMENTAIRES

- 55 composteurs partagés libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.
- Kyrielle apporte une aide financière pour l'achat de votre poulailler grâce à « Un toit pour ailes »!

DÉCHETS VERTS

- Un service de location de broyeur (pour un broyage de branches en autonomie ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.
- Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.